

LE GRAND PERIGUEUX

1 bd Lakanal – BP 70171 – 24019 - PERIGUEUX

DELIBERATION DD123-2018

Nombre de membres du conseil	
en exercice	95
Présents	55
Votants	66
Pouvoirs	11

Date de convocation du Conseil du Grand Périgueux le 29 juin 2018

LE 05 juillet 2018, Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND PERIGUEUX, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur AUZOU

OBJET : TARIFICATION DES SEJOURS EN ALSH POUR L'ETE 2018

M. Jacques AUZOU, Président
Christian LECOMTE, Secrétaire

Mmes BOUCAUD, GONTHIER, SALINIER, BELOMBO, CONTIE, ROUFFINEAU, FAURE, GATAULT, CHABREYROU, BORAS, DARTENCET, LABAILS, PERRAUD-DAUSSE, MOULENES, PAUL, DORET, SALOMON.

MM. BUISSON, BREAU, MOTTIER, CURNIL, RAYNAUD, PASSERIEUX, GARRIGUE, CHERON, TESTUT, DOBBELS, BELLEBNA, SCHRICKE, PROTANO, LEGAY, MOTARD, LE PAPE, CHASTENET, MERILLOU, BARBANCEY, DUNOYER, MOSSION, ROUQUIE, TENAILLON, TALLET, MATHIEU, RAUZET, LOURD, LARENAUDIE, COLLINET, LAROCHE, BUFFIERE, COLBAC, GENDRE, GEORGIADES, DUCENE, CACAN.

ABSENTS :

Mmes : PASQUET, KERGOAT, DE PISCHOF, DATRIER, GATAULT, HANOU, LEON, MONTEIL-MAYAUD, RAT-SOUIILLER, ROUX, DECABRAS.

MM. : LE MAO, BEYLOT, DESPLAT, BONNET, LARRE, SUBERBERE, BERIT-DEBAT, ROUSSARIE, MARTINEAU, DENIS, FRADON, GEOFFROY, LACOSTE, PUYRIGAUD, AUDI, CIPIERRE, COUDERC, GIRAUDEL, KHAIRALLAH, MACARY, LE VACON, RAT-SOUIILLER, MALLET, GUILLEMET, REYNET, GRELLETY, RATIER, USCAIN, HERBRETEAU, LE ROUX, MONTORIEL.

POUVOIRS :

M. BONNET	Pouvoir à	M. BREAU
M. SUBERBERE	Pouvoir à	M. DUCENE
M. LACOSTE	Pouvoir à	M. MATHIEU
Mme DATRIER	Pouvoir à	Mme DARTENCET
M. GIRAUDEL	Pouvoir à	M. BARBANCEY
Mme LEON	Pouvoir à	M. DUNOYER
M. MACARY	Pouvoir à	Mme BORAS
Mme RAT SOUIILLER	Pouvoir à	Mme PERRAUD DAUSSE
M. GRELLETY	Pouvoir à	M. CACAN
Mme DECABRAS	Pouvoir à	Mme SALOMON
M. AUDI	Pouvoir à	M. MOSSION

OBJET : TARIFICATION DES SEJOURS EN ALSH POUR L'ETE 2018

Considérant que depuis le 1er janvier 2017, le Grand Périgueux exerce la compétence Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) péri (mercredi) et extrascolaire (vacances) et gère en régie 13 ALSH.

Qu'antérieurement, les communes organisaient des séjours accessoires (mini-camps) pour les enfants pendant les vacances, principalement l'été.

Que les élus du Grand Périgueux ont inscrit dans le projet éducatif des orientations et des objectifs, dont défendre l'ouverture à la culture, trouver sa place dans la société, promouvoir la mixité, découvrir la citoyenneté, sensibiliser à l'environnement et au développement durable.

Que pour répondre à ces attentes, les équipes pédagogiques ont décliné des projets pédagogiques et mettent en œuvre des projets d'activités cohérents, riches et adaptés à tous.

Que dans ce cadre, les 13 ALSH proposent des séjours accessoires pour toutes les tranches d'âge soit de 3 à 14 ans, vers un panel de destinations plutôt large (mer, montagne, milieu urbain, milieu rural), et certains accueils se regroupent pour ces séjours.

Considérant que l'objectif est d'offrir une richesse de propositions tous les ans en alternant les lieux et les âges.

Que dans le but de promouvoir la mixité, les tarifs proposés sont établis sur la base de la tarification modulée en fonction des Quotients Familiaux.

Considérant qu'il y a lieu de fixer les tarifs des camps et séjours de l'été 2018.

Que selon les propositions dans les destinations et les activités, les tarifs varient tout en respectant une modulation en fonction des quotients familiaux.

Que la proposition tarifaire ci-après est construite afin de permettre la plus large participation possible, notamment des familles les plus modestes. Cependant, elle génère un déficit estimé à près de 8 000 €. Le budget global des 16 séjours proposés est de 45 000€.

ALSH	Destination Tranche d'âge	Nombre de jours	De 0 à 400 €	De 401 à 622€	De 623 à 800€	De 801 à 1000€	De 1001 à 1250€	De 1251 à 1500€	Plus de 1501€ et non fourni
ALSH Boulazac	St Georges de Didonne, 8- 12 ans	5	50€	55€	70€	90€	120€	140€	150€
	Rocamadour, 5-7 ans	4	35€	40€	50€	70€	80€	90€	100€
	Le Buisson de Cadouin, 3-4 ans	2	20€	25€	35€	55€	70€	80€	90€
ALSH Atur	Biscarosse, 6- 10 ans	5	50€	55€	70€	90€	130€	140€	150€
ALSH Saint Laurent sur Manoire	Le Bugue	2	20€	25€	35€	55€	70€	80€	90€
	Savignac	2	15€	20€	30€	40€	50€	60€	70€
ALSH Ados Bassillac et St Laurent	Cap Ferret, 11-14 ans	4	50€	55€	70€	90€	120€	140€	150€
	Camp nature, Dordogne, 11-14 ans	3	30€	35€	45€	60€	80€	90€	100€
ALSH Bassillac	Rouffiac, 3-6 ans	3	30€	35€	45€	60€	80€	90€	100€
	Auvergne, 6-8 ans	4	55€	60€	80€	120€	140€	155€	165€
ALSH Milhac d'Auberoche	Massif central, 7-12 ans	5	55€	60€	80€	120€	140€	155€	165€
	Savignac, 7- 10 ans	5	28€	32€	42€	47€	57€	67€	77€
ALSH St Amand et St Privat	Chamiers, 8- 12 ans	5	28€	32€	42€	47€	57€	67€	77€
ALSH Razac et Chancelade	Villamblard, 4-6ans	3	35€	40€	50€	70€	80€	90€	100€
ALSH Razac	Neuvic, 7-12 ans	5	35€	40€	50€	70€	80€	90€	100€
ALSH Chancelade	Camp nature Dordogne, 11-14 ans	2	30€	35€	45€	60€	80€	90€	100€
ALSH Château l'Evêque	Savignac	2	15€	20€	30€	40€	50€	60€	70€
Château l'Evêque, Chalagnac, st Amand de Vergt	Neufont	2-3	15€	20€	30€	40€	50€	60€	70€
ALSH Ste Alvère	Neuvic, 8-11 ans	5	35€	40€	50€	70€	80€	90€	100€

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE APRES EN AVOIR DELIBERE :

- Décide d'adopter les tarifs définis ci-dessus.

Adoptée à l'unanimité

Délibération publiée le	11 JUIL. 2018	Pour extrait conforme	11 JUIL. 2018
Délibération certifiée exécutoire à compter du	11 JUIL. 2018	Périgueux, le	11 JUIL. 2018

Le Président
Jacques AUZOU